

SAGE des nappes du Roussillon

L'état initial du SAGE des nappes du Roussillon a permis de décrire l'état des nappes et les usages qui y sont associés. Le diagnostic a mis en évidence les principales problématiques inhérentes à cette ressource, et sur lesquelles la Commission Locale de l'Eau devra travailler. La présente synthèse fait état des principaux enjeux issus du diagnostic.

Synthèse du diagnostic



**Version validée par la
Commission Locale de l'Eau du
10 février 2012**

Enjeu 1 : GESTION QUANTITATIVE

Restauration et préservation de l'équilibre quantitatif permettant un bon état de la ressource et la satisfaction des usages.

L'équilibre des nappes dépend de **la pression de prélèvement d'une part**, et de leur **recharge d'autre part**, les sorties naturelles ne représentant a priori qu'un faible volume.

Restauration de l'équilibre du Pliocène



Les nappes profondes du Roussillon, dites Pliocène, sont en **déséquilibre chronique** et voient leur niveau baisser depuis les années 70. Cette tendance est **à imputer essentiellement aux prélèvements** toujours plus importants, liés principalement à l'alimentation en eau potable (AEP), dont le tourisme, et à l'agriculture. La **période estivale reste** la plus vulnérable.

Amélioration de la recharge des nappes quaternaires et Pliocène



En ce qui concerne la recharge des nappes, **la forte imperméabilisation des sols liée à l'urbanisation** a eu et a toujours **une influence négative sur leur réalimentation**.

La pression de prélèvement est déterminée par les besoins des usagers. La gestion des prélèvements relève d'une **régulation de la demande** (économies d'eau), et/ou d'une **régulation de l'offre** (recherche de nouvelles ressources).

Régulation de la demande en économisant l'eau



En termes de demande, et donc **d'économies**, si l'objectif est le même, les deux principaux usages préleveurs sont confrontés à des problématiques divergentes : les **collectivités** disposent d'une marge de progrès sur le détail des usages de l'eau prélevée (**rendements de réseaux** principalement), tandis que les **agriculteurs**, qui ont déjà investi à la parcelle, sont plutôt confrontés à la **gestion du prélèvement à la source** (quelle ressource utiliser et comment optimiser le prélèvement).

Régulation de l'offre par la coordination



En termes d'offre, **la recherche de nouvelles ressources, coûteuse, passe nécessairement par une coordination globale** au niveau de toutes les ressources du même territoire, coordination qui existe peu à l'heure actuelle.

Amélioration du suivi des nappes quaternaires



Le manque de points de suivi sur les nappes quaternaires ne permet pas de dégager un constat définitif. D'autre part, le lien entre eaux superficielles et nappes quaternaires mériterait également d'être approfondi. Le réseau de suivi sera par conséquent à compléter.

Enjeu 2 : QUALITE DES EAUX

Restauration et préservation de la qualité des nappes profondes et superficielles, pour tous les usages, et prioritairement pour l'alimentation en eau potable.

Préservation de la bonne qualité naturelle des nappes



La bonne qualité naturelle des nappes est dégradée par trois types de polluants : **nitrate**s, **pesticides** et **chlorures**. Trois facteurs influent sur le niveau de contamination observé :

- Les **sources de pollution**, qui sont majoritairement d'origine humaine, excepté pour les chlorures
- Les **voies de transfert**, qui hors infiltration sont liées aux forages
- **L'impact de la gestion quantitative**, qui en provoquant une inversion de drainance rend les nappes vulnérables.

Lutte contre la pollution par les nitrates



Les **nitrate**s sont majoritairement d'origine **agricole** (maraîchage et centres équestres) et **urbaine** (réseaux d'assainissement collectif et assainissement autonome).

Lutte contre la pollution par les pesticides



Les **pesticides** proviennent de sources variées : agriculture, entretien communal, particuliers. Les principaux pesticides retrouvés dans les nappes sont des **herbicides**, dont beaucoup sont **interdits en France** et **d'origine majoritairement agricole**.

Lutte contre la pollution par les chlorures



L'intrusion de **chlorures** dans les nappes n'est pour l'instant pas liée au biseau salé, mais à la présence de **forages défectueux** mettant en relation la surface et les nappes, et/ou les nappes entre elles.

Préservation de la qualité des captages



Ces polluants ont **un impact majeur sur les captages d'eau potable** principalement. L'atteinte des nappes Pliocène souligne la **vulnérabilité de toutes les nappes**, quel que soit le contexte géologique. La dépollution, lorsqu'elle est envisageable, représente un processus **onéreux, en particulier pour les pesticides**. Des procédures ont été lancées sur quatre captages prioritaires pour tenter une reconquête de leur qualité, mais elles sont longues et **coûteuses**. Le contexte européen risque d'ici quelques années d'inciter à la fermeture de captages en cas de contamination.

Vigilance concernant la vulnérabilité des nappes



Au-delà des cas de contamination avérés, il convient de rester prudent car **les nappes sont vulnérables** aux activités de surface et souterraines (décharges par exemple). En cas de **travaux**, il est nécessaire de bien **étudier l'impact potentiel sur la qualité des nappes**.

Enjeu 3 : FORAGES

Amélioration de la connaissance et de la gestion des points de prélèvements et des volumes associés.

Amélioration de la connaissance des ouvrages



198	91	66
66170	91	66
52 66171	91	66
53 66172	91	66
54 66173	91	66
55 66174	91	66
66175	91	66

La **connaissance des forages** dans les nappes Pliocène et quaternaires est **largement lacunaire**, puisque seuls 4000 forages sont connus sur un potentiel de 19 000 à 38 000 ouvrages estimés. Les forages domestiques sont les plus problématiques et les plus nombreux, les forages agricoles nécessitent un effort important de déclaration, et les forages des campings, souvent déclarés en DREAL, mériteraient de mener la procédure de déclaration à terme.

Amélioration de la qualité de réalisation des ouvrages



En terme de **qualité de réalisation**, et donc de risque pour les nappes, les ouvrages domestiques sont les plus à risques, car souvent réalisés dans des conditions non satisfaisantes. Viennent ensuite les forages agricoles, dont la qualité est très variable selon les cas. Puis les forages des campings, dont la qualité à l'heure actuelle est inconnue. Enfin, si les forages destinés à l'Alimentation en Eau Potable sont bien réalisés, les collectivités disposent parfois d'anciens forages pour d'autres usages (arrosage notamment) dont la qualité n'est pas toujours excellente.

Généralisation des compteurs



Parmi les forages connus, hors AEP, relativement **peu sont équipés de compteurs**, ce qui est pourtant une **obligation réglementaire**.

Travail étroit avec les foreurs



Enfin, le **rôle des foreurs** sur la qualité des forages est déterminant. Ils sont pour l'heure peu mobilisés sur le sujet de la préservation de la ressource. La **profession** souffre d'un **défait de structuration**, et le métier n'est sanctionné par **aucun diplôme solide reconnu** nationally. Les foreurs sont également des acteurs incontournables pour **faire passer des messages aux propriétaires** ou futurs propriétaires d'ouvrages. Enfin, les autres professionnels (magasins de bricolage etc.) sont également des relais importants auprès du grand public.

Enjeu 4 : COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

Communication et sensibilisation aux enjeux des nappes.

Faire connaître
les nappes et
les enjeux liés



Les nappes, par définition invisibles, restent un **sujet peu connu du grand public**, et par conséquent parfois sujet d'affabulation, même pour les propriétaires de forages. Les enjeux des nappes sont ignorés, et pour l'instant peu de personnes comprennent que sur la plaine du Roussillon **tous les usagers partagent la même ressource et que sa dégradation est préjudiciable à tous**.

Faire connaître
et accepter la
réglementation



La réglementation, malgré la diffusion de quelques outils de communication, reste à la fois :

- **Mal connue** : très peu de particuliers et peu d'agriculteurs connaissent les démarches à mener, et la multiplication des procédures à des administrations différentes ne leur simplifie pas la tâche ;
- **Mal acceptée** : parmi ceux qui connaissent la réglementation, une proportion non négligeable ne souhaite pas payer de redevance ou être connu de l'administration, et préfère donc rester dans l'illégalité ;
- **Peu contrôlée** : la pression de contrôle, de la part des services de l'Etat (Police de l'Eau) ou des Maires (par rapport aux forages des particuliers) est très largement insuffisante au regard du nombre de forages total à contrôler.

De plus, **les foreurs ne jouent** en général **pas leur rôle de conseil** auprès des propriétaires concernant la réglementation.

L'efficacité globale liée à la réglementation est donc largement à améliorer.

Mieux
communiquer
entre
administrations



La **dispersion des données** au sein d'administrations n'ayant pas les mêmes objectifs et fonctionnant différemment ne facilite pas les recoupements et entrave une bonne connaissance des ouvrages, et par conséquent une gestion adaptée.

Enjeu 5 : GOUVERNANCE

Instauration d'une vision globale de toutes les ressources en eau à l'échelle de la plaine du Roussillon.

Amélioration des connaissances liées aux nappes et aux usages



Une gestion plus équilibrée des nappes repose en partie une meilleure **connaissance du fonctionnement des nappes et des usages** associés. L'étude « volumes prélevables » en cours devrait largement y contribuer.

En ce qui concerne les usages, une coordination de l'amélioration des connaissances est à rechercher avec les autres instances en charge de gestion de l'eau (collectivités, usagers...).

Coordination entre démarches liées à la gestion de l'eau



Les nappes représentent **une ressource au sein d'un hydrosystème plus vaste**, comprenant notamment des cours d'eau, canaux, barrages, plans d'eau et zones humides. **Les principaux cours d'eau sont en déficit quantitatif**, à un degré plus ou moins avancé, et notamment en période estivale. Il est par conséquent indispensable de **coordonner toutes les démarches de gestion concertée de l'eau**, afin d'aboutir à des orientations cohérentes.

Prise en compte des enjeux du SAGE dans les SCOT



En élargissant la réflexion, la gestion de l'eau doit être pensée en termes de besoins, et les besoins, en eau potable ou en eau d'irrigation, sont déterminés par l'occupation du sol et la densité de population. Les orientations politiques ayant un impact sur l'occupation du sol sont discutées au sein d'instances d'aménagement du territoire telles que le SCOT, et à échelle plus locale le PLU. Des **passerelles** doivent donc être créées **entre les démarches** dans la mesure où réglementairement **le SAGE s'impose au SCOT**, et donc, par rebond, au PLU.

Enjeux géographiques

Les enjeux dégagés ci-dessus se posent selon les thématiques avec une acuité différente selon les secteurs. Le croisement des enjeux qualitatifs et quantitatifs permet de dégager **les secteurs présentant les plus forts enjeux**. Cinq zones apparaissent prioritaires :

Vallée de la Têt



Fort potentiel des nappes largement exploitées pour l'alimentation en eau de l'agglomération perpignanaise et l'agriculture.

**Quantité
Qualité**

Ensemble du littoral



Zones de pression concentrées autour des grandes stations touristiques : Le Barcarès, Canet en Roussillon, Argelès. Forte pression liée principalement au tourisme, secondairement au maraîchage.

**Quantité
Qualité**

Perpignan et Sa première couronne



Plutôt au nord / nord-est de la ville, lié à la pression de population.

Quantité

Zone des Aspres



Pression modérée mais la ressource est limitée uniquement au Pliocène profond.

Quantité

Secteurs Salanque et Basses Aspres



Pression agricole principalement, urbaine secondairement, menace plutôt la qualité.

Qualité

Principaux enjeux géographiques du SAGE des nappes du Roussillon

7

